

la
collecte
tech



avec



La Région
Grand Est

**REX Région Grand Est x Emmaüs
Connect :**
**Un numérique plus sobre en
partenariat avec l'ESS**

30/01/24 - Cap sur les Transitions - Metz





EMMAUS
CONNECT

Équiper, Connecter, Accompagner



**18 territoires d'action avec 12 lieux d'accueil EC
+ 500 Relais Numériques partenaires**

pour proposer moyens de connexion, équipements à prix solidaire et accompagnement gratuit sur des compétences essentielles partout en France.

135 000 bénéficiaires, 5 000 partenaires, 1 500 bénévoles



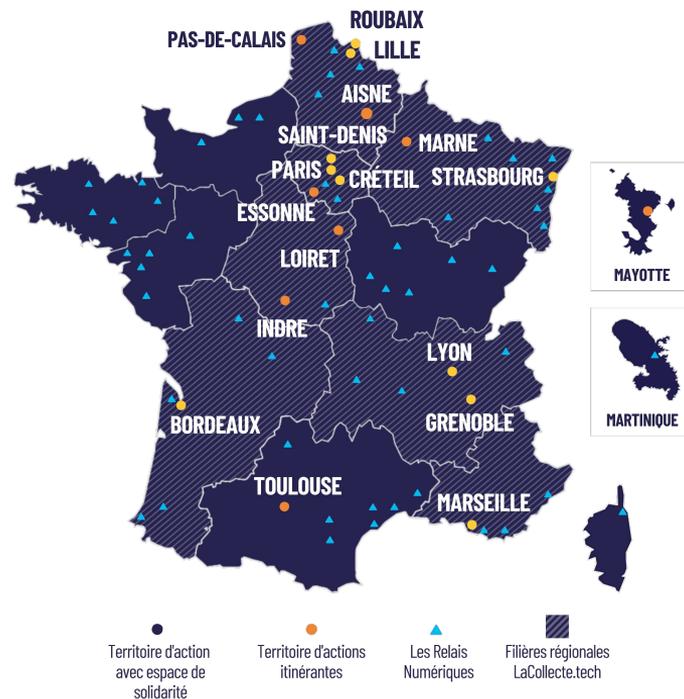
Un organisme de formation certifié Qualiopi pour les acteurs sociaux et aidants numériques.

15 000 aidants formés



Un réseau de réemploi solidaire d'équipements numériques de bout en bout : [LaCollecte.tech](https://www.lacollete.tech)

24 000 équipements collectés



La Région
Grand Est

**la
collecte
tech**



**Une filière au service de
l'inclusion numérique**
LaCollecte.tech

8 millions de personnes en France sont exclues du numérique faute d'équipement

Pour faire face à cet enjeu de taille, nous travaillons depuis deux ans à la structuration d'une filière de collecte, reconditionnement et distribution solidaire

1.

Sensibiliser les entreprises et les collectivités sur le réemploi solidaire

impact écologique

2.

Travailler avec des structures d'insertion pour le reconditionnement

**# création d'emploi
& impact économique**

3.

Distribuer à prix solidaire le matériel au sein des réseaux solidaires locaux

**# impact social au plus
proche des publics**

la collecte .tech

UNE PLATEFORME UNIQUE POUR **COLLECTER, RECONDITIONNER ET DISTRIBUER** DU MATÉRIEL NUMÉRIQUE AUX PUBLICS DANS LE BESOIN.



DONATEURS

Organisations privées ou publiques



RECONDITIONNEURS SOLIDAIRES

Chantiers d'insertion locaux



RELAIS NUMÉRIQUES

Structures d'accueil des publics en précarité

NOUS POUVONS TOUS AGIR



de Français privés d'accès à internet faute d'équipement numérique. (Insee, 2019)



d'entreprises stockent du matériel numérique inutilisé. (BNP Paribas 3 Stop IT, 2020)

LES 5 ÉTAPES DE LACOLLECTE.TECH

1. DON EN LIGNE

Ordinateurs portables, smartphones et tablettes fonctionnels peuvent être proposés en quelques clics sur www.lacollete.tech.

2. QUALIFICATION

Nos équipes reprennent contact rapidement pour **valider le don** et **répondre à toutes les questions** !

3. COLLECTE

Un reconditionneur partenaire propose une date de retrait et vient **recupérer le matériel**.

4. RECONDITIONNEMENT

Audit des équipements, effacement des données, réparations éventuelles... **le matériel exploitable est revalorisé** en toute sécurité, le reste est recyclé.

5. DISTRIBUTION

Les équipements reconditionnés sont vendus à tarifs solidaires à **des publics en situation de précarité numérique** via nos points d'accueil ou des relais sociaux. Les recettes permettent de **financer des actions d'inclusion numérique sur tout le territoire**.

RENDEZ-VOUS SUR

lacollete.tech

Vous donnez, nous nous engageons...



Tester le matériel / le réparer pour lui **donner une deuxième vie**



Vous faire parvenir les certificats d'**effacement des données**



Prendre **en charge l'enlèvement**



Rendre le matériel accessible qu'aux **personnes les plus précaires**



Faire en sorte que cette action soit profitable pour tous (**communication, bilan du don...**)



S'assurer que le matériel irréparable parte dans des **filières adaptées (DEEE)**

Caractéristiques des équipements collectés



Ordinateurs portables

Type processeur : i3, i5, i7

Mémoire vive : ≥ 4 Go de RAM

Type de disque dur : HDD ou SSD ou hybride



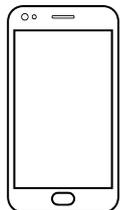
Tablettes tactiles

Système : Android ≥ 6.0 / iOS ≥ 9.0

Type Processeur : ≥ 4 cœurs / ≥ 2 cœurs pour Apple

Mémoire de stockage : ≥ 16 Go

Taille écran : ≥ 8 pouces



Smartphones

Système : Android ≥ 6.0 / iOS ≥ 9.0

Mémoire de stockage : ≥ 16 Go

Taille écran : ≥ 4 pouces

Réseau : $\geq 4G$

Statut : Téléphone débloqué

Critères de refus:

Ecran cassé

Hauts-parleurs non fonctionnels

Appareil bloqué opérateur ou jailbreaké



Les aspects réglementaires
En faveur du réemploi solidaire

Le cadre légal

[Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire \(loi AGEC\), février 2020](#)

Objectif : transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire

Impact : 130 articles qui viennent modifier le code de l'environnement, le code de la consommation, le code de la santé publique... Ils concernent tous les acteurs : citoyens, entreprises, éco-organismes, pouvoirs publics, etc.

[Décret n° 2022-1413 du 7 novembre 2022 fixant des prix solidaires pour la revente des matériels informatiques réformés et cédés à titre gratuit à certaines associations par les administrations](#)

Objectif : encadrer le don d'équipements par les collectivités à des associations

Impact : facilite le don des collectivités aux associations à but non lucratif pour une revente à tarif solidaire à des publics en situation de précarité.

[Loi REEN, pour « Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique en France », novembre 2021](#)

Objectif : responsabiliser tous les acteurs du numérique - consommateurs, professionnels du secteur et acteurs publics - sur le sujet de la pollution engendrée par le numérique

Impact : développer la conscience environnementale autour du numérique, limiter le renouvellement du matériel numérique, éco-concevoir les services numériques, promouvoir les datacenters et réseaux moins énergivores, promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires.

Zoom sur : la loi REEN n°2021-1485 du 15 novembre 2021

Décret n°2022-1084 du 29 juillet 2022

Communes et EPCI de plus de 50 000 habitants

Les objectifs de la **stratégie numérique responsable** peuvent notamment porter sur :

- La gestion **durable et de proximité** du cycle de vie du matériel informatique ;
- La récupération des équipements inutilisés ou hors d'usage pour orientation vers des **filières de valorisation, en favorisant le don**
- Politique de **sensibilisation au numérique responsable** à destination des **élus et agents publics**
- **Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux du numérique et de l'inclusion numérique**

Zoom sur : l'article 178 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022

Décret n°2022-1413 du 7 novembre 2022

Les collectivités publiques peuvent désormais faire **don de matériels informatiques** à certaines associations d'intérêt général, qui peuvent les revendre dans des conditions fixées par décret

Prix TTC maximal des matériels informatiques revendus par les associations visées à l'article 1er du décret	
Matériels	Prix maximal
Ordinateur portable	180 €
PC fixe avec un écran, un clavier et une souris	150 €
Tablette	100 €
Smartphone	100 €
Ecran	30 €
Imprimante individuelle	30 €
Appareil multifonctions (impression, scan, copie)	170 €

Zoom sur : le Décret fixant les objectifs et modalités de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques réformés par l'Etat et les collectivités territoriales

Décret n° 2023-266 du 12 avril 2023

Les collectivités publiques et les services de l'État ont désormais **obligation de faire réemployer** progressivement d'ici 2025 50% de leurs appareils numériques réformés.

Objectif annuel de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques réformés	
Année	Objectifs
2023	25,00 %
2024	35,00 %
A partir de 2025	50,00 %

L'offre d'équipement



Ordinateurs portables



Tablettes



Smartphones

Prix d'achat (à EC)

Catégorie A : 135 €
Catégorie B : 99 €
Catégorie C : 63 €

Catégorie A : 90 €
Catégorie B : 68 €
Catégorie C : 36 €

Catégorie A : 90 €
Catégorie B : 63 €
Catégorie C : 36 €

Prix de revente maximum (aux bénéficiaires)

Catégorie A : 150 €
Catégorie B : 110 €
Catégorie C : 70 €

Catégorie A : 100 €
Catégorie B : 75 €
Catégorie C : 40 €

Catégorie A : 100 €
Catégorie B : 70 €
Catégorie C : 40 €

Les Relais Numériques peuvent vendre le matériel avec une marge permettant de couvrir les frais éventuels liés au projet : matériel, RH, etc.

Documents légaux

Convention don unique / pluriannuel

Principe : Document cadre présentant les engagements de chaque partie, validé en Conseil Communautaire

Avantages: Peut inclure des actions territoriales autour de l'inclusion numérique.

Document reproductible

Inconvénients : plus longue mise en place

Décision directe

Objectif : Acte administratif signé par le/la Président.e indépendamment du Conseil Communautaire

Avantages: Acte administratif rapide

Inconvénients : doit être reconduit pour chaque lot

Arrêté de cession

Principe : Acte administratif de cession du matériel validé en commission, signé par le/la Président.e

Avantages: Facilitation administrative

Souplesse administrative

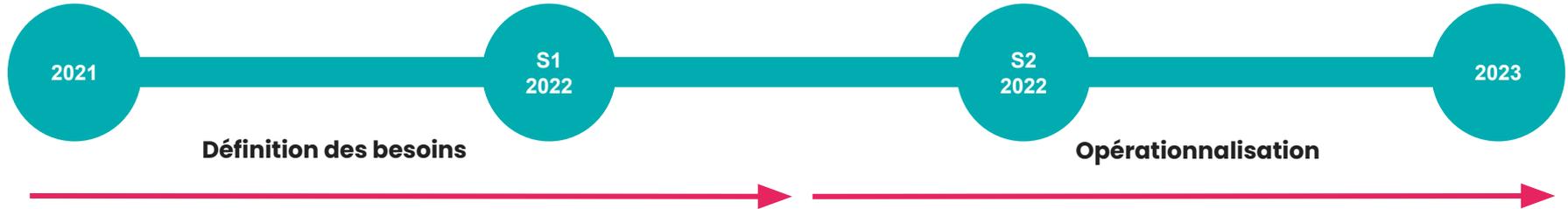
Document reproductible

Inconvénients : Doit être reconduit pour chaque lot



Partenariat Emmaüs Connect
Région Grand Est

Historique du partenariat



Don Test

72 PC collectés
XP logistique
Effacement données
XP Process administratif

Vente à l'euro symbolique
avant parution décret

EC :

Lancement étude-action
Climaxion

RGE :

Portage administratif →
Constitution des
arrêtés de cession
Explication aux équipes de la
démarche

EC :

Restitution étude-action :
[Besoins et gisements en
appareils numériques
dans le Grand Est](#)

Lancement opérationnel
de la filière

RGE :

Sensibilisation de la DN
Gestion administrative
Organisation des
campagnes de collectes
Processus d'identification
des laptops

EC :

Massification de la
collecte
Recrutement d'un 2nd
ETP

RGE :

Massification de la
collecte
Tableaux de bord de
suivi
Sensibilisation de nos
utilisateurs

En GE, des besoins importants et des **gisements locaux**

Besoins en appareils numériques

680 000

Besoins en appareils
portables pour **tout
public confondu**

Les gisements en région Grand Est

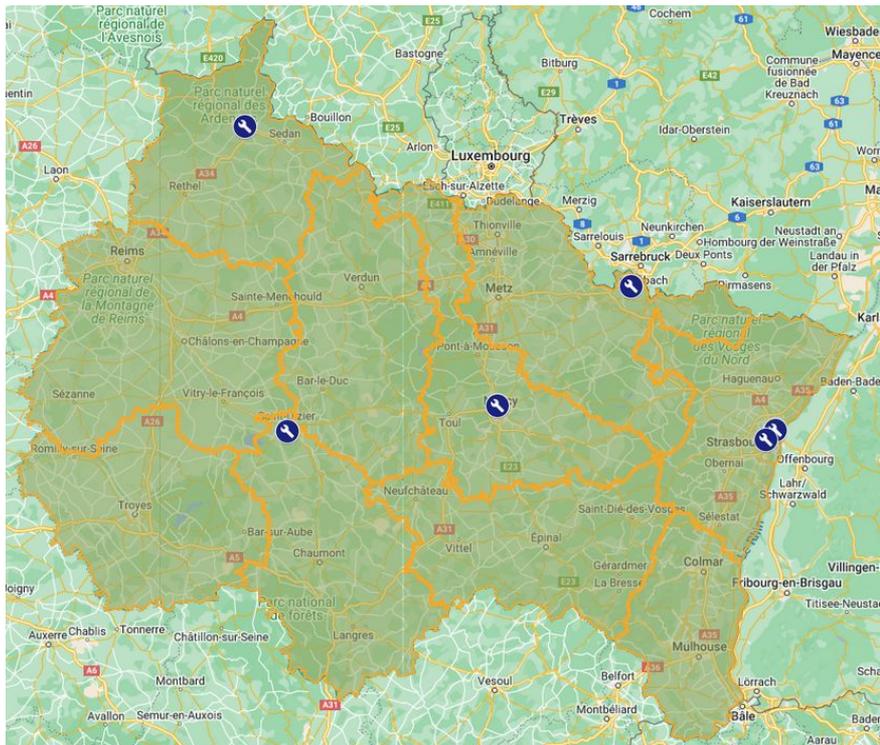
130 000

Gisement potentiel
d'**ordinateurs portables** en
région Grand Est



Reconditionneurs **Solidaires**

Aujourd'hui - 5 SIAE avec du matériel



Relais Numériques

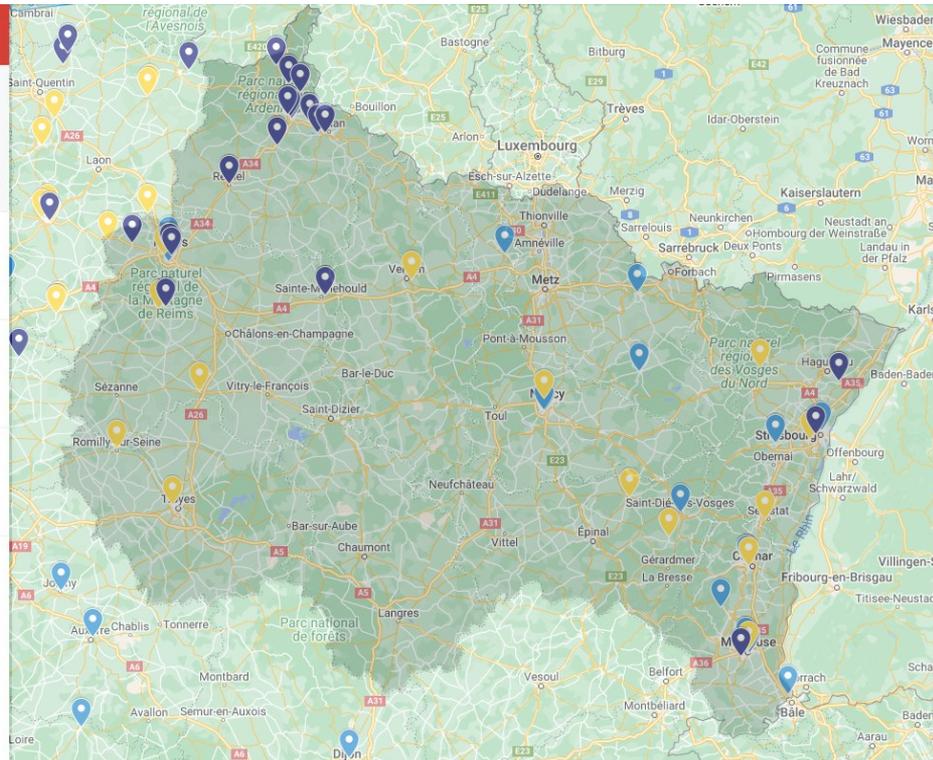
Aujourd'hui - 15 Relais Équipement en Grand Est



Cartographie Les Relais N...

Objectifs :
- faciliter l'interconnaissance et les échanges entre les structures;
41 121 vues
Publié le 3 juillet
[PARTAGER](#) [MODIFIER](#)

- Relais Numériques Connexion
 - Tous les éléments
- Relais Numériques Compétences
 - Tous les éléments
- Relais Numériques Equipement
 - Tous les éléments



Bilan d'impact

Région Grand Est

Dons de **634 équipements**

via [LaCollecte.tech](https://www.lacollecte.tech)

SEPTEMBRE 2022 - DÉCEMBRE 2023



308 PC DÉJÀ RÉEMPLOYÉS



311 PC en cours de reconditionnement

98% d'appareils reconditionnés



Ces appareils ont été reconditionnés par les structures de l'insertion par l'activité économique :

- **Humanis (67)**
- **Envie Strasbourg (67)**
- **Valor'Emm (57)**
- **BO Ressourcerie (08)**
- **Infosel (54)**

Ces équipements sont désormais entre les mains de 308 personnes en situation de précarité numérique et sociale, équipées à l'ESN d'Emmaüs Connect, les Relais Numériques et les parcours d'accompagnement avec matériel à la clé.

Ce don a permis d'éviter l'émission d'environ 146,5 tonnes de CO2 !

Il aurait fallu l'équivalent de **7 322** arbres pour les absorber en une année.



Retour d'expérience
Région Grand Est

Zoom sur l'implication des collectivités locales

Des modalités partenariales qui font de la distribution d'équipement la clé d'entrée

Le maillage du territoire régional par la filière solidaire de réemploi des équipements numériques nécessite de formaliser des modalités de partenariat avec les collectivités locales, qui souhaitent en premier lieu développer une offre d'équipement numérique solidaire pour leurs administrés.

MODALITES
POUR LA
COLLECTIVITE

1. Développer une offre d'équipement solidaire sur son territoire

- 1 Qualifier les besoins prioritaires (ex : via consultation des acteurs sociaux locaux)
- 2 Identifier et mobiliser les acteurs qui deviendront des « relais numériques » en mesure de toucher les publics bénéficiaires
- 3 Mettre en place un dispositif de communication pour faire connaître l'offre d'équipement solidaire et éventuellement appeler aux dons localement
- 4 Tester puis déployer et pérenniser l'offre solidaire via les relais numériques

OFFRE A
DEVELOPPER

- ✓ Appui à l'identification des besoins en équipement (cf chiffres Frontier)
 - ✓ Appui à la mobilisation des acteurs : sensibilisation, témoignages...
 - ✓ Engagement et formation des acteurs sociaux partenaires (formats d'opérations « test »...)
- > Offre qui s'appuie en grande partie sur la méthodologie de déploiement des Rnum.

CLES DE
SUCCES

- 🔑 Financements dédiés à la formation des structures et à l'appui au lancement
- 🔑 Une collectivité impliquée : ambassadrice du projet, sensibilise les acteurs, valorise...

2. Contribuer à la filière solidaire par le don d'équipements numériques

- 1 Mobiliser les référents en interne en mesure d'arbitrer sur la gestion des flottes
- 2 Qualifier l'opportunité : volumes, nature des équipements, fréquence... ; identifier les leviers pour faciliter le don
- 3 Construire un partenariat avec la filière : opération ponctuelle ou don régulier...
- 4 Sensibiliser en interne, valoriser le partenariat, effectuer des reportings réguliers...

- ✓ Sensibilisation des agents : guide des bonnes pratiques (à publier?), acculturation au sujet...
- ✓ En partenariat avec des acteurs locaux : offre globale autour du numérique responsable (reprise des déchets, sensibilisation aux éco-gestes numériques...)

- 🔑 Une offre à développer avec des acteurs de la filière, notamment reconditionneurs
- 🔑 Sensibiliser sur l'avenir des équipements (faible taux de réemploi des équipements des collectivités, acteurs impliqués dans la revalorisation...)

3. Développer des activités de traitement des équipements sur mon territoire

- 1 Qualification des gisements potentiels (volume, nature, fréquence, pratiques actuelles des acteurs)
- 2 Réaliser une étude d'opportunité pour identifier : le potentiel de création d'emploi, la nature de l'activité à développer
- 3 Identification du porteur de projet, définition d'un plan d'action, formation, accompagnement à l'émergence...
- 4 Lancer une phase d'expérimentation : opération de collecte, traitement puis audit de la qualité...

- ✓ Construire un kit pour orienter la prise de décision des agents : sensibilisation sur les gisements et modalités de collecte, les modèles économiques, les compétences nécessaires...
- ✓ Proposer d'orienter vers des offres de la filière : appui à la création d'entreprise, formations existantes, groupes de travail...

- 🔑 Assurer la cohérence entre les ambitions du projet et les réalités du territoire, penser des complémentarités entre territoires
- 🔑 Proposer une offre d'accompagnement en lien avec d'autres acteurs de la filière



**On reste en
contact ?**

Lounis Sadi

Chargé de mission

LaCollecte.tech Grand Est

lsadi@emmaus-connect.org

Jean-Yves Koehler

Chef de projet

Direction du Numérique - Région
Grand Est – site de Metz

jean-yves.koehler@grandest.fr